

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le Mardi 4 septembre 2018 à 20h00 au Centre Espaces des Générations.**

Sont présents :

Mme Annie Jalbert, M. Francis Caouette, Mme Lisette St-Pierre,  
Mme Micheline Jean, M. Gino Valcourt, M. Donald Clément

Sous la présidence du Maire M. Jocelyn Jean, formant quorum.

Est aussi présente la directrice générale, Mme Nathalie Bellavance

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**194-18** Il est proposé, Mme Annie Jalbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour  
Séance ordinaire  
4 septembre 2018

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 6 août 2018
3. Adoption des comptes à payer Août 2018.
4. Résolution octroi contrat toiture du bureau municipale
5. Résolution location débroussailleuse de fosset et mandat pour signature
6. Résolution pour poursuivre OPÉRATEUR eau potable, eau usée
7. Résolution octroi de contrat pour le pavage dans la rue du moulin (4 patches)
8. Résolution octroi de contrat pour validité des données en eau potable
9. Nommez un ou une pro-maire (municipalité et MRC)
10. DONS ; Demande de don pour la Fabrique pour l'Halloween
11. Résolution pour lettre d'appui à une demande CPTAQ # 2076 01 6157
12. Rappel pour les travaux de nettoyage des joints de la patinoire.
13. Résolution pour acceptation d'un drapeau sur le terrain de la Halte routière
14. Résolution programme PPA Evaluation du projet.
15. Résolution d'acceptation pour nettoyer fenêtre du bureau municipal.
16. Divers :
  - a- Résolution l'octroi de contrat à la firme pour les études géotechniques pour les travaux 2019.
  - b- Résolution d'acceptation du décompte #3, l'avis de modification # 2, la réception provisoire, le décompte définitif et l'avis de correction.
  - c- Résolution demande d'aide financière pour mise en commun d'équipement, d'infrastructures, de service et d'activité en milieu municipal.
  - d- Résolution Ministère du transport pour rang 3 Blais nord
  - e- Info : Besoin de gravier supplémentaire rang 5 sud, Brochu, Lambert pris sur budget entretien Route à double vocation valeur de 15 à 20 Milles. (Reste de la TECH)
  - F - Résolution pour acceptation du décompte #1 du rang 1 Blais Sud
  - G – Résolution pour déplacement Sayabec Mme Jalbert
  - h- Gravier (sel) chargement du camion a neige période hivernal
  - i- Bibliothèque libre-service
17. Période de questions
  - Conseillers
  - publique

Clôture de l'assemblée

**2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2018**

**195-18** Il est proposé par Micheline Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la réunion du 6 août 2018 soit adopté tel que présenté et lu.

**3. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AOÛT 2018**

| <b>COMPTE À PAYER AOÛT 2018</b>  |   |             |
|----------------------------------|---|-------------|
| Salaire                          | Conseil, administration et employés               | 5290.75 \$  |
| Desjardins                       | Frais fixe d'opération                            | 150.00 \$   |
| MERIDIAN ONECAP CREDIT           | Loyer/bail  | 2342.04 \$  |
| Hydro Québec                     | Garage, bureau, usine d'eau, patinoire etc...     | 1443.90 \$  |
| Télu                             | Usine eau potable                                 | 44.32 \$    |
| Énergie et ressources naturelles | Avis de mutation                                  | 0.00 \$     |
| RCAP leasing                     | Location équipement Xerox                         | 67.77 \$    |
| Conciergerie d'Amqui             | Cueillette août                                   | 2293.37 \$  |
| DAS Provincial                   | Remise Août                                       | 1468.85 \$  |
| DAS Fédéral                      | Remise Août                                       | 566.59 \$   |
| Municipalité de Saint-Vianney    | Opérateur eau potable août                        | 2477.25 \$  |
| Librairie D'Amqui                | Chemise classement                                | 40.45 \$    |
| La clé de sol                    | 1 Caméra  | 80.69 \$    |
| Poste canada                     | 3 rouleaux timbres                                | 293.19 \$   |
| Nathalie Bellavance              | Bmr-vitre plastique eau potable, 2 publi postage, | 73.83 \$    |
| La matapédienne S.E.C.           | Pièce niveleuse                                   | 16.47 \$    |
| Page jaune                       | Publicité   | 31.17 \$    |
| Équipement CPR ltée              | 3 x 20 litre de clore                             | 55.19 \$    |
| MRC matapédia                    | Incendie, développement, urbanisme                | 9027.56 \$  |
| MRC matapédia                    | Matière résiduelle                                | 7239.03 \$  |
| MRC matapédia                    | Mise à jour, service évaluation                   | 251.44 \$   |
| Dépanneur St-Tharcisius          | Javel   | 2.52 \$     |
| Avensys solutions                | Sonde débit mètre                                 | 925.55 \$   |
| Alphege Desrosiers               | Ménage Bureau, sous-sol, salle génération         | 78.00 \$    |
|                                  |   | 34259.93 \$ |

**196-18** Il est proposé par Mme Lisette St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les comptes à payer mentionner ci-dessus pour le mois Août 2018.

Je certifie qu'il y avait les crédits budgétaires nécessaires pour payer les dépenses ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

#### **4. RÉOLUTION OCTROI CONTRAT POUR TOITURE DU BUREAU MUNICIPALE.**

**197-18** Concernant l'adjudication d'un contrat pour les travaux de la réparation de la toiture du bureau municipale

Considérant Que la municipalité de Saint Tharcisius désire faire réaliser la réfection de la toiture du bureau municipale ;

Considérant Qu'un appel d'offres sur invitation à été fait et que 1 seul soumissionnaire à déposer une offre de service conforme ;  
 1. Construction d'équerre inc au montant 1723.63\$  
 2. Toiture de la Vallée Non reçu  
 3. Réno Toiture Non reçu

**En conséquence,**

**Sur une proposition de Mme Micheline Jean appuyée par Mme Lisette St-Pierre, il est résolu :**

D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de la réfection du la toiture du bureau municipal à CONSTRUCTION D'ÉQUERRE INC.

**5. RÉSOLUTION LOCATION DÉBROUSSAILLEUSE DE FOSSET ET MANDATÉ POUR SIGNATURE.**

**198-18** Il est proposé par Mme Annie Jalbert et appuyé par Mme Micheline Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présent de faire un contrat avec la Compagnie Crédit Meridian d'un bail à long terme pour une durée de 5 ans au montant de 909.16\$ par mois avec un résiduel de 5111.56 à la fin du la dit entente.

M. Le Maire Jocelyn Jean et Mme La directrice Générale Nathalie Bellavance sont mandaté pour représenter le conseil de la municipalité de St-Tharcisius pour signer tout contrat et entente pour effectuer cette transaction de location sur option d'achat à long terme.

**6. RÉSOLUTION POUR POURSUIVRE FORMATION OPÉRATEUR EAU POTABLE/USÉ.**

**199-18** Considèrent que de nouvelle information est venu confirmer qu'il y a une entente écrite et signer entre la Municipalité de St-Vianney et St-Tharcisius au sujet de l'OPÉRATEUR en eau potable, l'on doit réviser la position de nous employer. A savoir s'il poursuivre leur formation ou si l'on suspend pour un temps indéterminé leur formation. **Il est résolu à l'unanimité des conseillers présent que le fait d'avoir un contrat vient changer les donnés et que l'on suspend leur formation pour l'instant. La situation sera réévaluée à long terme.**

**7. RÉSOLUTION OCTROI DE CONTRAT POUR LE PAVAGE DANS LA RUE DU MOULIN (4 PATCHS)**

**200-18** Concernant l'adjudication d'un contrat pour les travaux de la réparation de la toiture du bureau municipale

Considérant Que la municipalité de Saint Tharcisius désire faire réaliser la réfection de l'asphalte dans la rue du moulin ; (4 patchs)

Considérant Qu'un appel d'offres sur invitation a été fait et que 3 soumissionnaires à déposer une offre de service conforme ;

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| 1. Asphalte GMP inc      | 48 675.00\$ |
| 2. Mario Turcotte        | 28 000.00\$ |
| 3. Groupe Lechasseur DJL | 44 250.00\$ |

**En conséquence,**

**Sur une proposition de Mme Micheline Jean appuyée par M. Donald Clément, il est résolu :**

D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de la réfection du chemin du moulin à M. Mario Turcotte pour un montant de 28 000\$ avant taxe.

Le montant sera pris sur la partie non utilisé de la TECH (taxe d'accise) que la Municipalité possède.

**8. RÉSOLUTION OCTROI DE CONTRAT POUR VALIDITÉ DES DONNÉS EN EAU POTABLE.**

**201-18 POUR VALIDATION et analyses DES DONNÉES.**

**201-18** Concernant l'adjudication d'un contrat pour la vérification et la validation des données du débitmètre à la distribution d'eau potable.

Considérant Que la municipalité de Saint Tharcisius désire faire réanalysé les données recueillies pour 2017 afin de pouvoir se mettre aux normes demandées par MAMOT.

Considérant Un appel d'offres regroupé public sur le SEAO a été demandé et que deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| 1. Nordikeau        | 1 510.00\$ avant tx |
| 2. Endness + Hauser | 3 206.00\$ avant tx |

**En conséquence,**

**Sur une proposition de M. Francis Caouette appuyée par M. Donald Clément, il est résolu : D'octroyer le contrat pour la réalisation des analyses d'eau potable à NORDIKEAU pour le montant de 1510.00 \$ avant taxe.**

**9. RÉSOLUTION NOMMEZ UN OU UNE PRO-MAIRE (MUNICIPALITÉ ET MRC)**

**202-18 CONSEIL DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA :**

Sur proposition de Mme Lisette St-Pierre, appuyée par M. Donald Clément. Il est résolu de nommer Mme Micheline Jean à titre de substitut du maire au conseil de la MRC de la Matapédia avec droit de vote. Celle-ci s'engage à représenter la municipalité lorsque le maire ne peut occuper sa fonction.

Pour la période de 6 septembre au 6 décembre 2018.

**203-18 CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-THARCISIUS :**

Il est proposé par Mme Lisette St-Pierre et appuyé par M. Donald Clément et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Micheline Jean à titre de maire suppléante pour la municipalité de Saint-Tharcisius avec droit de décision pour une période de 3 mois. Celle-ci s'engage à représenter la municipalité lorsque le maire ne peut occuper sa fonction.

**10. DONS : DEMANDE DE DON POUR LA FABRIQUE POUR L'HALLOWEEN 2018**

**204-18** M. Le maire demande à chaque membre du conseil, s'ils sont d'accord pour accorder la somme de 250\$ pour l'activité qui aura lieu le 27 octobre prochain. Et il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la somme de 250\$ pour l'activité relié à l'Halloween.

**11. RÉSOLUTION POUR ENVOYER UNE LETTRE D'APPUI À UNE DEMANDE CPTAQ**

**205-18** Il est proposé par Mme Annie Jalbert, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une lettre d'appui pour le dossier 420827 de la CPTAQ au matricule # 2076 01 6157

La Municipalité de St-Tharcisius appuie la demande d'autorisation de se reconstruire une résidence sur le terrain au matricule 2076 016157 étant donné que le droit acquis avait été retiré pour diverse raison.

**12. RAPPEL POUR LE NETTOYAGE DES JOINS DE LA PATINOIRE.**

**206-18** Après discussion des pour et des contres, au sujet du nettoyage des fissures qui était prévu être fait par des gens bénévoles l'on annule le tout,

**Il a été proposé par M. Francis Caouette, il résolu à l'unanimité des membres du conseil présent** de nommer l'Entreprise Michel Tremblay qui fera le nettoyage et les joints selon la soumission faite au montant de 4713.98\$.

**13. RÉSOLUTION POUR L'ACCEPTATION D'UN DRAPEAU SUR LE TERRAIN DE LA HALTE ROUTIÈRE**

**207-18** Il a été proposé par Mme Annie Jalbert, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Genet Dupont à faire l'installation mât pour qu'un drapeau soit installé sur le terrain de la Halte routière de la Municipalité de St-Tharcisius. Et cela se fera sans aucun coût pour la Municipalité.

#### 14. RÉSOLUTION PROGRAMME PPA

##### 208-18 TITRE DU PROJET : Aménagement des rues de la Municipalité

- ATTENDU QUE La Municipalité de St-Tharcisius veut mettre en place de nouveau secteur pour accueillir famille et travailleur sur son territoire.
- ATTENDU QUE Le secteur visé par cette demande a besoin de rafraîchissement au niveau structure, fosset, forme du chemin et aménagement d'un brise vent ainsi que la planification d'un réseau d'égout future..
- ATTENDU QUE La Municipalité de St-Tharcisius veut corriger le tout et offrir des terrains qui sont faciles d'accès en saison estival et/ou hivernal.
- ATTENDU QUE le changement climatique influence beaucoup le secteur visé par les vents dominant et en prolongeant les rues l'entretien hivernal et estival se fera mieux avec la machinerie d'aujourd'hui.
- ATTENDU QUE la sécurité des citoyens ainsi celle des opérateurs de machinerie en saison hivernale devient une priorité pour la municipalité ces pourquoi en améliorant l'accès à ses rues cela sera une plus pour la Municipalité.

L'estimation détaillée du coût des travaux ; 80 000\$.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Francis Caouette, appuyée par Mme Micheline Jean, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de présenter une demande au débuté Matane-Matapédia pour pouvoir recevoir l'aide du programme PPA afin de concrétiser le projet de l'amélioration des rues de la Municipalité de St-Tharcisius.

#### 15. RÉSOLUTION D'ACCEPTATION POUR NETTOYAGE FENÊTRE DU BUREAU MUNICIPAL

- 209-18 Il a été proposé par Mme Micheline Jean et résolu unanimement des membres présents que l'on autorise La Directrice Générale à faire nettoyer la fenêtre du bureau Municipale pour la somme de 70 \$ avant taxe.

#### 16. DIVERS :

##### A) RÉSOLUTION POUR L'OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES POUR LES TRAVAUX 2019,

- 210-18 Concernant l'adjudication du mandat d'étude géotechnique permettant la conception des travaux 2019 qui seront réalisés dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Local (PAVL), volet RIRL et/ou AIRRL.

**Considérant** Que la municipalité de St-Tharcisius désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme PAVL;

**Considérant** Qu'un appel d'offres regroupé public a été effectué sur le SEAO et que quatre (4) soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme ;

1- Englobe

2- Stantec

3- GHD

4- Terrapex

**Considérant** Que la firme Englobe est celle qui a obtenu le meilleur pointage soit 10,33 pour un montant de soumission global de 145 184.70 \$ (taxes incluses).

**En conséquence, Sur une proposition de Mme Annie Jalbert appuyée par M. Donald Clément, il est résolu :**

- 1- D'octroyer le mandat pour la réalisation de l'étude géotechnique à l'entreprise Englobe au montant de 3 104.33 \$ (taxes incluses);
- 2- D'autoriser le service de génie municipal à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

Advenant qu'une étape n'a pas été respectée, **la Municipalité se réserve** le droit de refuser l'appel de service (appel d'offre) et les frais encourus à celle-ci.

**B) RÉOLUTION D'ACCEPTATION DU DÉCOMPTE #3, L'AVIS DE MODIFICATION #2, LA RÉCEPTION PROVISOIRE, LE DÉCOMPTE DÉFINITIF ET L'AVIS DE CORRECTION.**

- 211-18**    Considérant    Que la Municipalité a fait une demande de subvention auprès de la TECH et qui a été accepté
- Considérant    Que des modifications au plan et devis initiale a été fait afin d'améliorer la structure du chemin de la route du moulin.
- Considérant    Que l'entrepreneur à terminer définitivement sa part du contrat pour le remplacement des conduites d'égouts sanitaire.

Il est proposé par M. Francis Caouette et appuyé par M. Donald Clément et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le troisième décompte progressif au montant de 73 948.03\$ et de mandater La directrice Générale Mme Nathalie Bellavance à faire des démarches auprès de la Caisse Populaire d'Amqui pour effectuer le transfert afin de payer les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée.

**C) RÉOLUTION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENT, D'INFRASTRUCTURES DE SERVICE ET D'ACTIVITÉ EN MILIEU MUNICIPAL.**

- 212-18**    Attendu                Que la municipalité de St-Tharcisius a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activité en milieu municipal ;
- Attendu                Que la municipalité de St-Tharcisius désire déposer une demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipement ;
- Attendu                Que la municipalité de St-Tharcisius désire acquérir les équipements suivants :
- Caméra d'inspection;
  - Corrélateur acoustique;
  - Détecteur de fuite;
  - Localisateur de conduite.
- Et les mettre en commun avec les autres municipalités de la MRC de La Matapédia ;
- Attendu                Que le montant de l'aide financière pouvant être accordé représente un maximum de 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 50 000 \$
- Attendu                Que le coût du projet représente un investissement total d'environ 52 500\$;
- Attendu                Que la municipalité de St-Tharcisius confirme son engagement à payer sa part des coûts pour l'acquisition des équipements qui seront répartis comme suit :
- 50% du montant non subventionné réparti en part égale entre les municipalités et le reste du montant selon la richesse foncière uniformisée;

En conséquence,

Sur une proposition de Mme Annie Jalbert et appuyée par M. Donald Clément, il est résolu :

De mandater la MRC de La Matapédia à :

1. Réaliser et déposer la demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements en milieu municipal;
2. Effectuer le suivi et la coordination avec le Ministère des Affaires Municipal et l'Occupation du Territoire et la municipalité.

**D) RÉOLUTION MINISTÈRE DU TRANSPORT POUR LE RANG 3 BLAIS NORD.**

- 213-18**    Considérant que        le ministère des transports à effectuer travaux asphaltage sur la 195 Nord à l'Intersection rang 3 Blais Nord de la Municipalité St-Tharcisius.
- Considérant que        ces travaux ont eu pour effet de créer une problématique à l'entrée du rang pour les usagers (camion lait, transport lourd, camion de moulé, camion-citerne pour fuel, et même véhicule promenade)
- Considérant que        cela à occasionner une démarcation considéré dangereuse

EN conséquence, Il est proposé par M. Francis Caouette et appuyé par M. Donald Clément et résolu à l'unanimité des conseillers présent de demander au Ministère du Transport de voir à corriger la situation le plus rapidement possible avant la saison hivernale qui arrive à grand pas car la problématique a été créé à la suite de leurs travaux de réfection de la chaussé dans ce secteur.

**E) RÉOLUTION POUR GRAVIER SUPPLÉMENTAIRE DANS LE RANG 5 SUD ET BROCHU AINSI QUE LAMBERT PRIS SUR BUDGET D'ENTRETIEN.**

- 214-18** La directrice mentionne que l'on aura besoin de plus de gravier pour terminer le travail du rang 5 sud pour le changement des ponceaux des routes à deux vocations.  
Le tout sera pris avec le montant restant de la TECH ainsi que sur le budget d'entretien générale.

**F) RÉOLUTION POUR ACCEPTATION DU DÉCOMPTE #1 DU RANG 1 BLAIS SUD**

- 215-18** Considérant Que la Municipalité a fait une demande de prêt au niveau du MAMOT Et qui a été accepté.  
Considérant Que l'entrepreneur à terminer sa part du contrat pour le remplacement du ponceau dans le Rang 1 Blais Sud.

Il est proposé par M. Francis Caouette et appuyé Mme Annie Jalbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le premier décompte progressif du montant de 237 539.76\$ taxe incluse et de mandater La directrice Générale Mme Nathalie Bellavance à faire des démarches auprès du MAMOT pour régler l'entente avec les Entreprises L. Michaud et Fils.

**G) RÉOLUTION REMBOURSEMENT DÉPLACEMENT DE MME ANNIE JALBERT À SAYABEC.**

- 216-18** Il est proposé par M. Donald Clément résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de rembourser les frais de déplacement de Mme Annie Jalbert qui a assisté le 29 août 2018 de 13h à 16h30 à la salle communautaire de Sayabec pour une conférence concernant les défis démographiques dans La Matapédia.

**H) BESOIN PRÉVOIR POUR LE CHARGEMENT DU CAMION À NEIGE DE GRAVIER EN PÉRIODE HIVERNAL.**

Mme Annie Jalbert veut savoir si les Chargements (sel) pour le camion à neige vont se faire comme l'année passer ou si ses les employés qui vont s'en occuper.

Une suggestion est faite par M. Francis Caouette à l'effet que le camion devrait aller directement chez les entreprises L. Michaud et fils pour se charger car faut payer le transport d'une manière ou d'une autre.

M. Le Maire prend la parole et mentionne que le Sujet sera reporté à une rencontre de travail ultérieur car une rencontre avec les employés sera nécessaire pour discuter de ce sujet.

**D) BIBLIOTHÈQUE À LIBRE SERVICE**

Mme Annie Jalbert explique ce que comporte ce projet pour une bibliothèque à libre-service. La bibliothèque pourrait être installer au Dépanneur à l'extérieur pour donner accès à tous citoyens voulant se procurer un livre à lire gratuitement et le remettre dans la bibliothèque après l'avoir lu. A l'unanimité des membres du conseil présent l'on demande à la Directrice Générale de s'informer pouvoir avoir cette dites bibliothèque à libre-service.

- 217-18** Il est proposé par M. Donald Clément résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le projet de la bibliothèque à libre-service.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**- CONSEILLERS**

M. Gino Valcourt fait une demande pour vérification. Il mentionne que lors de la rencontre, il avait refusé d'accepter le procès-verbal du 3 juillet dernier. Mme la Directrice lui mentionne qu'elle va vérifier et revenir à la prochaine rencontre publique prévus le 1 octobre 2018.

M. Francis Caouette demande que commencer à regarder pour faire l'entretien et vérification du camion à neige PLATE, Bad plate de brake....

Mme Annie Jalbert demande si les dépenses que l'on retrouve à chaque mois dans le procès-verbal représente les dépenses réels en les additionnent. La directrice générale lui mentionne que OUI cela est une obligation comptable faut que cela balance.

**- PUBLIC**

Les citoyens s'expriment sur la façon d'entretenir les rangs de la Municipalité et aussi l'insatisfaction sur l'abat poussière qui selon eux n'était pas bien étendu.

Après plusieurs discussions assez houleuse.

M. Le Maire étant président de l'assemblée prend comme décision de fermer l'assemblée public.

**19. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**218-18** Il est proposé par Mme Micheline Jean, et résolu à la majorité des conseillers présents que la séance soit levée à 22h00.

ADOPTÉ

.....

.....

M. Jocelyn Jean, maire

Mme Nathalie Bellavance, directrice générale

(Le maire reconnaît en signant le présent procès-verbal toute et chacune des résolutions).

---

N.B. Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.

---